

# AVIS PUBLIC



## ORDONNANCE

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement d'Anjou a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 23 novembre 2017, l'ordonnance suivante :

**ORDONNANCE NUMÉRO RCA 1333-O.11**, accorde des autorisations en vertu de l'article 5 du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), tel que modifié par le Règlement 1333-30, afin de permettre les suivantes modifications à la signalisation routière :

- 1) au sud de la zone d'interdiction située devant le 7000, boulevard des Roseraies, aménager une zone de stationnement pour personnes handicapées;
- 2) déplacer la zone de stationnement pour personnes handicapées existante, devant le 6021, avenue des Angevins, devant le 7442, avenue du Cellier.

Cette ordonnance est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou, durant les heures d'ouverture.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 28 novembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement  
Jennifer Poirier